

Treboux : suite

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **6 (1868)**

Heft 29

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-179908>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sonne; les femmes étant toujours moins exigeantes en fait de salaire, les visites seraient moins coûteuses, les soins plus constants et plus minutieux.

Cette dernière émancipation admise comme juste et légitime, nous ne comprenons pas que la femme souhaite de prendre part aux charges de l'Etat. Si chez nous elle devient jamais *électeur, député au Grand Conseil, conseiller d'Etat* même, il faudra nécessairement aussi qu'elle s'enrôle dans la milice, qu'elle apprenne à porter les armes et à s'en servir, qu'elle abandonne sa maison, ses affaires, pour se familiariser avec la vie des camps et celle de la caserne. Les récalcitrantes, les mutines seront alors jugées par un Conseil militaire et condamnées, suivant les cas, soit aux arrêts, soit à la salle de police, ni plus ni moins que leurs frères et leurs maris.

Le ridicule qui s'attache naturellement à une telle position suffit pour la rendre insoutenable; aussi ne craignons-nous point que les femmes sensées entrent dans la *Ligue* tant qu'elle se proposera pour but l'ingérance de la femme dans les affaires de l'Etat.

C'est d'Amérique que nous viennent ces idées extravagantes et mal nourries; l'excentricité britannique entée sur le positivisme d'une nation éminemment laborieuse, devait infailliblement produire quelque chose d'anormal qui ne saurait prendre faveur chez nous qu'avec d'importantes modifications.

L'expérience a démontré que la famille et la société reposent sur une loi d'harmonie dans laquelle la femme a son rôle aussi évident, aussi important que celui de l'homme, bien qu'il soit d'une autre nature. Il n'y a pas entre les deux sexes de supériorité ou d'infériorité morale proprement dite, il y a généralement des facultés diverses admirablement combinées pour former un accord.

S'il est des femmes dont l'énergie virile se trouve à l'étroit dans la modeste sphère où Dieu les a placées, s'il en est qui feraient bonne figure à la tête d'une administration et même sur un trône, parce qu'elles ont été exceptionnellement douées, faut-il leur sacrifier le bien-être général?

Les femmes vraiment supérieures n'ont-elles pas mille moyens d'exercer leur influence sans recourir à un bouleversement total qui serait préjudiciable au plus grand nombre d'entre elles? Y.

Bords de l'Orba, ein juillet 1868.

Monsu lo rédacteur,

On n'a pas éta tant conteint per tzi no dé vairé que nourré miliciens s'ein reveniant dâo camp dé Bire sein rapporta tzacon on fusi à portetta; on dit que fant merveille, et d'ailleurs n'arma n'est pas de trâo dein n'a mâison; la prauva ein est per na petite histoire arrevâie dein on veladzo prao populaire placi à proximita dâo tzemin dé fer d'Ecliepeins à Dzognie.

C'étâi per on delon, leindéman dé paie, lé zovraî dé toté nachons que travaillont per inqué n'avan pas éta conteints de lau salère, se rasseimbliaront n'a bouna trepa (einveron trâi ceint) ti dâi bons diabblo et décidon dé fère n'espèce dé grève, dé parcouri tota la ligne por arrêta les travaux âo bein

féré recrétré les dzorna; veretabliameint, n'avion pas tort, mâ lériont dû préveni lé zautorita d'âi zendrâi io violiavont passa afin de ne pas féré poeire ai bravé dzeins que n'en poivan mé. Or, coumeint lo veladzo dont vo predzo est bin pliâci por vairé veni lo mondo dé lien, on remarqua d'abord la trepa formidablia qu'arrevavé avoé lo drapeau nâi en têtâ, les puros paysans fort pacifiquo dé coutema furont to déconfits crayaint que l'iré na trepa dé Moldaves que venian saccadzi lo pays dé Vaud. Que failliâi te féré? La municipalita s'assembliâ promptameint por preindré les méseré nécessère por la defeinsa publique; décidon dé mettré tu lé sordats sur pi, armâ et équipâ; mâ au momeint io on baillivé les zordré âo sergent, on municipau bin âo coreint dâi zaffère fâ remarqua que c'ein n'iré pas possiblo vu que lo commis avâi ti reteri les fusis por lé transforma au système prussique. La situachon veniaî embarrassainta. L'armée s'avancivé, tobalameint, car les hommo étiant dza on bocon bliets. Qué fère? Après na tzauda discuchon on va vers lo maitre cordagni de l'eindrâi coumanda dâi frondé en pé por arma la milice en atteindeint dâo reinfort; por gagni dâu teimps, la municipalita envoia lo commissienéro dâo veladzo, bon villio petit suisse, hommo habitua ai-z-étrandzi, por parlemeinta avoé la trepa mercenaire. Après on long plaidoyer lé gailliard prommessiront de ne rein féré de mô ai dzeins à condechon qu'on lâo délevrassé à tzacon on bocon dé pan et de froumadze; ensuite de cein l'ordre lé rétabli. Ma peindent stu tracas la municipalita ne peinsa pas dé contremenda maître St-Crépin que taillivé à pliein treintzet dein lo coé et que continuavé de fère sé frondé; l'ein fe to lo resto de la senanna li et sé trai zovraî, et lo dessando né, lé porta au corps municipal et comeint dein lâo précipitachon n'aviont pas convenu dé prix, lau za éta impossiblo dé seintendré. On dit que l'afféré va alla dévânt les autoritâ.

Dinché que né pas po rein qu'on demandé dâi fusis.

J. K.

Nous avons visité ces jours derniers l'exposition scolaire qui vient de s'ouvrir à Fribourg; cette exposition, ou plutôt ce concours ouvert entre les différentes écoles du canton est remarquable surtout par le grand nombre des dessins de divers genres qui y figurent; toutes les écoles secondaires du canton de Fribourg y sont représentées et montrent par leurs travaux combien on y tient à honneur les arts graphiques. Une bonne partie de ces travaux figureront à l'exposition de Lausanne.

TREBOUX

3

Toutes les conversations particulières furent interrompues.

« Voilà un épicier qui me paraît un peu suspect, » dit, en le voyant sortir, un des convives dont les lunettes et les manières indiquaient un homme de loi.

— Bêtise toute pure; j'aurais été bien surpris qu'il n'en eût pas fait une de sa façon, répondit Treboux.

— Ne devrions-nous pas, d'après nos ordres, le mettre en état d'arrestation? » continua le personnage en consultant les regards du président.

Un murmure d'approbation accueillit ces paroles.

« Pour le patriotisme, il y a bien quelque chose à dire, »

j'en conviens, mais pour la comptabilité, voyez-vous, il n'a pas son pareil.

— Croyez-moi, envoyons-le rendre compte de sa harangue à Robespierre. Oui, à Robespierre. Ah! c'est que celui-là, quand il s'y met, ne badine pas, » ajouta le procureur avec un gros rire, et il releva ses lunettes pour voir si la plaisanterie trouvait de l'écho.

« Citoyens, laissez-le-moi, j'en ai besoin; dans deux mois je repasse à St-Laurent, vous en ferez ce que vous voudrez.

— Qu'est-ce que ce silence? s'écria Chaussard d'une voix tonnante. Nous sommes ici pour nous amuser. Que rien ne trouble nos ébats républicains. Et la chanson! je suis sûr que notre collègue nous a apporté quelque chose de sa façon. »

Le procureur, qui était incontestablement le premier littérateur de la localité, prit un air modeste et tira un papier de sa poche; des bravos éclatèrent et l'incident parut oublié. Un homme peut se déguiser tant qu'il reste maître de lui; mais il se trahit dès qu'il se laisse aller à un sentiment violent. Au ton dont le voyageur avait prononcé le peu de paroles que nous lui avons entendu dire, à son attitude, à son regard, il n'est aucun œil un peu exercé qui n'eût compris que l'habit qu'il portait n'était pas le sien.

III

« A présent, M. le comte, dit Treboux à son compagnon, lorsqu'ils furent réunis dans la petite chambre qu'on leur avait préparée, vous pouvez continuer le beau discours que vous aviez commencé il y a une heure; pardonnez-moi de vous avoir interrompu. Au ton dont vous y alliez, rien de mieux imaginé pour vous conduire en droite ligne à la guillotine.

— Il est des moments où il est impossible de contenir ses sentiments.

— Je vous avais bien prévenu qu'il n'était nullement nécessaire de causer pendant le repas.

— Me gêner pour un tas de bavards imbéciles!

— Ce sont souvent les plus mauvais. Mais qu'est-ce que vous faites dans votre lit? vous avez l'air de vous y arranger comme si vous comptiez y passer la nuit!

— Je me sens brisé; mes pieds sont déchirés. Il me serait impossible de faire un pas.

— Vous verrez que la chose est très possible, lorsque dans une heure nous nous serons remis en route.

— « Je vous défie de me faire sortir; je reste ici, quoi qu'il puisse arriver.

— Vous êtes décidé?

— Très décidé.

— Dans ce cas, je le suis aussi, et je vais vous dénoncer à mon ami Chaussard.

— Vous!

— Moi. Vous imaginez-vous qu'il nous laisse partir après ce qui s'est passé? Chaussard vous a regardé d'un œil qui ne m'a pas fait plaisir. Si je vais le prier de vous administrer une correction pour manque de respect à l'honorable club de St-Laurent, ce sera un châtement tout paternel, quelques jours dans la prison du district, que je ne suppose pas bien agréable, mais enfin vous en sortirez; tandis que si nous attendons à demain...

— Faites tout ce que vous voudrez. Je ne bouge pas, c'est trop de peine, de lâchetés, de bassesses pour une vie qui me pèse. Mon père a péri sur l'échafaud, mes meilleurs amis l'ont suivi; la France est perdue, ma fortune détruite. L'exil, voilà tout ce qui me reste. Faudra-t-il encore boire avec des scélérats de bas étage! leur toucher dans la main! Non, c'en est trop!

— Ces sentiments vous font honneur, mais pourquoi ne les avoir pas déclarés plus tôt! C'eût été bien de la peine et du temps d'épargné. Non, j'ai promis de vous sauver et je vous sauverai. Vous m'appartenez encore aujourd'hui.

« Venez à cette fenêtre: là-bas où vous voyez ce nuage est la Suisse; là est la vie et la paix. Donnez-moi encore six heures, et vous êtes en sûreté; demain, à cette heure, vous vous trouverez au milieu de vos amis, dans une bonne habitation. Avoir tout bravé, tout surmonté, et s'arrêter au port, quel enfantillage! Je vous l'ai déjà dit, ce coin-ci m'a toujours donné de l'inquiétude; ainsi, il ne s'agit pas de faire le méchant. »

Dans ce moment le président Chaussard, entrant à l'improviste, se trouva en face des deux interlocuteurs.

« Vous ne m'attendiez guère, n'est-il pas vrai? Que faites-vous à cette fenêtre?

« Comme vous le voyez, citoyen président, nous prenions l'air par cette belle soirée.

— Vous m'avez tout l'air d'en mesurer la hauteur; vous prépariez une fuite, ne le cachez pas!

— Une fuite, citoyen, après l'accueil si honorable que nous avons reçu!

— Demandez à votre camarade ce qu'il pense de cet accueil. Mais je ne viens point vous empêcher de vous évader si vous en avez l'intention; au contraire, je viens vous dire qu'il faut le faire au plus vite. Oui, c'est moi, c'est Chaussard qui vous parle. Vous me regardez avec de grands yeux. Vous vous défiez; certes, je ne puis m'en étonner. Je vous connais, monsieur, dit-il, en se tournant vers le comte; mais je me garderai de prononcer votre nom qui, seul, serait un arrêt de mort. Seulement, je vous dirai le mien. Vous rappelez-vous un certain Joseph qui a servi dans vos écuries, Joseph le palefrenier, qui ne s'attendait pas à être un jour président de club à Saint-Laurent? Vous me renvoyâtes assez brusquement; je ne vous en veux pas; je vous ai toujours aimé, et je vous aime encore. J'ai profité de la révolution comme tant d'autres, j'ai épousé la marquise de Maubepin, chez laquelle j'étais entré en qualité de cocher. Comme elle a de grandes propriétés dans cette partie de la France, nous sommes venus nous établir ici. Quand on est au milieu des loups, il faut bien hurler avec eux pour ne pas être mangé; mais je fais plus de bruit que de mal.

« Quoi qu'il en soit, je voudrais sauver le reste d'une famille qui a tant souffert; vous ne serez pas le premier auquel j'aurai cherché à être utile.

« Écoutez; depuis vous, ce soir le club s'est assemblé, le peu de mots que vous avez dit a suffi pour faire soupçonner votre position. Il y avait là plus qu'il n'en fallait pour vous faire arrêter; quant à moi, j'ai senti augmenter le désir de sauver un homme de cœur. On a proposé de s'assurer de vous tout de suite. Vous étiez, ai-je dit, une capture trop importante pour faire la chose imparfaitement. Fort heureusement les gendarmes de résidence ici étaient partis une heure avant votre arrivée; heureusement encore un vieux procureur, qui est un fin matois, et qui m'aurait deviné, avait trop bu pour y voir clair, et il ne restait à l'assemblée tout entière, dont j'avais eu soin de tenir les verres pleins, que la force nécessaire pour regagner son lit.

« Je viens d'écrire au poste voisin pour lui demander un renfort qui sera ici avant le jour prêt à vous conduire au chef-lieu. Vous voyez ce que vous avez à faire.

« M. Treboux, vous n'en êtes pas, je crois, à votre coup d'essai; vous connaissez nos passages; défiez-vous du commandant du dernier poste, c'est un homme terrible et tout autre que les gens de St-Laurent. Vous rencontrerez probablement le détachement qui vient pour vous saisir; arrangez-vous en conséquence.

« Quand on ne vous trouvera plus ici, je donnerai l'alarme, je sonnerai le tocsin; on se mettra à votre poursuite, mais j'espère qu'alors vous serez en sûreté. »

(A suivre.)

On écrit au *Messenger des Alpes* :

Monsieur le rédacteur,

Comme moi vous aurez lu une annonce de la *Gazette de Lausanne* (2^e fois dans le n° 156) assez agaçante et que vous ne devez pas manquer de signaler comme pièce curieuse; c'est celle-ci :

« Un ménage, sans enfants, ayant servi à Paris, désire se placer; l'un comme cocher, l'autre comme femme de chambre. S'adresser à M^{me} à Villeneuve. »

Je vois d'ici ce ménage sans enfants qui circule, la moitié sur un siège de voiture, et l'autre moitié un balai à la main.

— Ce ménage qui se démonte et qui a déjà servi... et à Paris, encore.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.